



| | |
|--|---|
| L’histoire de Palmyre | 2 |
| Le projet de l’arc de triomphe de l’Institut pour l’archéologie numérique..... | 4 |
| La protection du patrimoine culturel : une œuvre collective.. | 5 |



L'histoire de Palmyre

Palmyre est une ville antique, située au croisement de différentes civilisations. Carrefour caravanier, elle a été construite à l'emplacement de la source d'Efqa, une source d'eau naturelle située à peu près à mi-chemin entre le fleuve Euphrate et les côtes orientales de la mer Méditerranée.

À la lueur des découvertes archéologiques, il apparaît que ce site est occupé depuis l'ère néolithique et qu'il a joué pendant l'âge du bronze un rôle de centre religieux. Les plus vieux écrits mentionnant ce lieu datent du II^e siècle avant notre ère. Au I^{er} siècle avant notre ère, Palmyre était une ville araméenne qui connaissait un rapide développement. Conquise par l'empereur romain Tibère, elle a reçu, un siècle plus tard, le statut de *civitas libera* (« cité libre »).

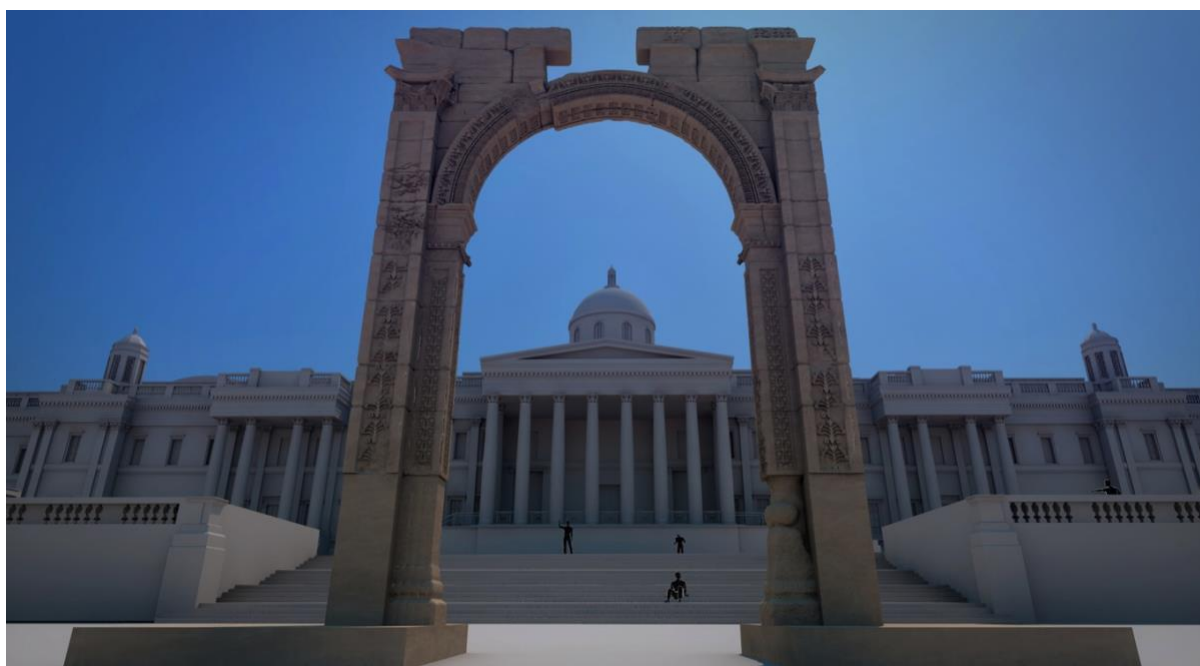
Sa localisation avantageuse sur la principale route commerciale entre l'Orient et l'Occident a permis à Palmyre de prospérer aux II^e et III^e siècles de notre ère. Son grand avantage était sa position intermédiaire, où les Romains pouvaient se procurer les épices et tissus exotiques de Parthie et où les Parthes eux-mêmes trouvaient des innovations technologiques exportées par Rome, sans que l'un de ces empires ne se sente abusé par l'autre. Palmyre reste d'ailleurs célèbre pour avoir pris son indépendance de Rome, sous le règne de la fameuse reine Zénobie, devenant ainsi la capitale de son propre empire éphémère, de l'an 270 jusqu'à sa recapture par Aurélien trois ans plus tard.

Au moment de sa fondation, Palmyre était avant tout une ville de culture et de religion amorites. Elle a été progressivement influencée par des éléments hellénique et arabe, du fait des multiples origines de sa population grandissante. C'est ainsi que, sans doute plus que pour tout autre site

archéologique de même genre, l'histoire de Palmyre est celle du partage et de la fusion précoces de l'Orient et de l'Occident, de leurs cultures, styles, religions et langues.

Comparée à cette extraordinaire passé multiculturel, l'histoire récente de Palmyre est à la fois celle de la tragédie et du triomphe de l'humanité. Après plusieurs mois d'occupation, le site a été fortement endommagé à la fin de l'été 2015 par des tirs d'artillerie lourde et des explosions au cours de la campagne de violence perpétrée par le groupe qui se faisait appeler « État islamique ». D'autre part, des personnes courageuses ont été lâchement assassinées, parmi lesquelles le professeur Khaled al-Asaad qui était demeuré sur le site au mépris du danger, espérant pouvoir protéger les trésors auxquels il avait consacré sa vie.

Les atrocités commises à Palmyre ont horrifié la communauté internationale. Non seulement ces crimes ont suscité la compassion des citoyens du monde entier, ils ont, qui plus est, inauguré une ère de sensibilisation culturelle sans précédent. En voulant détruire Palmyre et les personnes qui en étaient proches, les terroristes ont obtenu le résultat inverse de celui escompté : Palmyre occupe désormais une place plus importante dans les cœurs et les esprits qu'à aucun moment au cours de son histoire doublement millénaire. Les héros qui l'ont défendue laissent derrière eux un monde qui accorde, plus que jamais auparavant, toute son importance à la protection des droits des personnes à rester liée à leur histoire et à leur patrimoine.



Le projet de l'arc de triomphe de l'Institut pour l'archéologie numérique

Lors de l'attaque de Palmyre, l'Institut pour l'archéologie numérique venait d'entamer un projet de protection de l'héritage culturel en collaboration avec des acteurs locaux en Syrie. Au vu de l'intérêt suscité par ce projet, des plans ont été réalisés pour la création d'une réplique à grande échelle de l'arc de triomphe de Palmyre, un des monuments les plus importants du site, en combinant le dessin 3D sur ordinateur et la toute nouvelle technologie de sculpture 3D.



L'objectif était d'utiliser cette structure pour envoyer un message de paix et d'espoir, afin de démontrer le potentiel qu'ont les nouvelles technologies de contribuer à la préservation du patrimoine matériel et immatériel tout en sensibilisant sur l'importance de la protection et de la préservation, partout dans le monde, du patrimoine en danger.

Avant d'arriver à Genève, l'arc de triomphe a été présenté au public sur la place de Trafalgar à Londres, dans le parc de City Hall à New York, au World Government Summit à Dubaï, au sommet pour la culture du G7 à Florence en 2017, à Arona en Italie et au National Mall à Washington. Des millions de personnes du monde entier l'ont visité, et il a touché plusieurs milliards de personnes grâce à sa couverture médiatique.

L'arc de triomphe est devenu le symbole de la victoire de la coopération sur le conflit, de l'optimisme sur le désespoir, du génie humain sur la destruction insensée. Il joue aussi un rôle de mémorial pour les individus innocents et courageux qui ont perdu leur vie en défense de leur identité culturelle.



La protection du patrimoine culturel : une œuvre collective

La stratégie qui consiste à recourir à des attaques ou à des menaces à l'encontre du patrimoine culturel matériel ou immatériel dans le but de subjuguer des populations ou des sociétés est malheureusement aussi vieille que la culture humaine elle-même. Qu'ils visent à déformer les récits historiques, à détruire des objets ou des bâtiments ou à interdire les pratiques culturelles traditionnelles, ces actes d'agression tirent leur force du fait qu'ils s'en prennent non pas tant à la réalité de l'existence quotidienne des populations, mais à leur sens de l'identité.

La protection du patrimoine mondial ne peut être qu'une œuvre collective. L'UNESCO, qui est l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, joue un rôle central de promotion de la défense de la culture au niveau international. Avec ses 193 États membres et ses 11 membres associés, l'UNESCO a pour vocation de renforcer la paix *via* la collaboration internationale dans l'éducation, la science et la culture, tout en contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies.



L'UNESCO organise ces 25 et 26 avril, avec l'aide du gouvernement suisse, une des plus importantes conférences de l'année 2019 sur le thème de la protection du patrimoine culturel : « Protection des

biens culturels : Conférence internationale à l'occasion du 20^e anniversaire du Deuxième Protocole de 1999 relatif à la Convention de La Haye de 1954 ».

Adoptée en 1954, la Convention de La Haye faisait suite à la destruction massive de patrimoine culturel occasionnée par la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait du tout premier traité international visant exclusivement la protection de la culture lors des conflits armés. L'amendement de 1999 à cette convention représentait un jalon essentiel dans la politique internationale en matière de protection culturelle et humanitaire et le début d'une ère nouvelle pour la protection administrative, légale et militaire de la culture mondiale. Le Deuxième Protocole a créé une nouvelle catégorie de protection renforcée pour le patrimoine culturel et institué un comité intergouvernemental devant superviser l'exécution ; ce protocole a été signé à ce jour par 82 États membres de l'UNESCO.

Cette conférence de l'UNESCO d'un genre nouveau fera intervenir des représentants des États aux côtés de divers acteurs et experts internationaux afin de réfléchir aux réalisations obtenues par le Deuxième Protocole au cours des deux dernières décennies et de discuter des perspectives concernant les difficultés et les potentialités relatives à sa mise en œuvre.

Nous sommes très fiers de présenter l'arc de triomphe dans le cadre de cette conférence et en collaboration avec la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations unies et la Ville de Genève, cet événement représentant pour nous une nouvelle occasion de mettre en valeur notre engagement commun au renforcement de la paix par la protection de la culture.